

Votants : 69

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 03 février 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 février 2025

### COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR LES ÉTUDES ET MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE (PHASES APS-APD) RELATIVES À LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE CHARLES ROSSIGNOL

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Romain DUPEYROU pouvoir à Gérard LEFEVRE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Séverine VACHON, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Marcel MOINARD pouvoir à Anne-Sophie GUICHET, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claire RICHECOEUR pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Johann SPITZ pouvoir à Jacques BILLY, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jean-Michel BEAUDIC, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Noélie FERREIRA, Thibault HEBRARD, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Dany MICHAUD, Rose-Marie NIETO, Nicolas VIDEAU.

#### **Titulaires absentes excusées :**

Annick BAMBERGER, Christelle CHASSAGNE.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025

### **COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR LES ÉTUDES ET MISSIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (PHASES APS-APD) RELATIVES À LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE CHARLES ROSSIGNOL**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date du 07 février 2022 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 ;

Vu la délibération du 19 décembre 2024 de la commune de Plaine d'Argenson sollicitant le PACT de 3<sup>ème</sup> génération pour les études et missions de maîtrise d'œuvre (phases APS-APD) relatives à la réhabilitation du groupe scolaire Charles Rossignol ;

La commune de Plaine d'Argenson a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 1 214,58 € au titre du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 pour les études et missions de maîtrise d'œuvre (phases APS-APD) relatives à la réhabilitation du groupe scolaire Charles Rossignol.

Le coût total prévisionnel de cette opération est de 3 522,50 € HT.

Suite à la réalisation d'un audit énergétique sur le groupe scolaire Charles Rossignol situé 109 route de Chizé, la commune de Plaine d'Argenson souhaite réhabiliter entièrement le site. Le projet de rénovation comprend le remplacement de la chaufferie fioul existante ainsi que plusieurs interventions notables :

- réflexion et faisabilité concernant 2 scénarios proposés (chaudière biomasse ou pompe à chaleur Air-Eau), en vue de substituer la chaufferie actuelle au fioul ;
- rénovation de l'enveloppe et de la ventilation de la partie primaire ;
- rénovation de l'enveloppe, de la ventilation et traitement de l'amiante de la partie maternelle 2 pour améliorer le confort d'usage de ce local ;
- réflexion sur l'extension de la partie primaire ;
- correctif des faiblesses de l'enveloppe et mise en place de protection extérieure pour la maternelle 1.

Le projet traite également de la qualité d'air intérieur dans les locaux et de la mise en place d'une Gestion Technique de Bâtiment (GTB).

Afin de mener à bien ce projet de réhabilitation du groupe scolaire, la commune souhaite se faire accompagner par une équipe de maîtrise d'œuvre.

Ces études et missions de maîtrise d'œuvre (phases APS-APD) répondent aux axes 2 et 3 du règlement du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 portant sur la transformation écologique et énergétique ainsi que sur l'ingénierie de projets.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 1 214,58 € au titre du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 à la commune de Plaine d'Argenson ;
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement du PACT de 3<sup>ème</sup> génération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**